



**Compte rendu**  
**Conseil de Quartier mixte JAURES/ETANG/PLATEAUX**  
**Mardi 23 octobre 2018 à la M.270**

**Ordre du jour :**

- Retour sur la Charte des conseils de quartier présentée lors des derniers conseils
- Budgets Participatifs 2018
- Retour sur les Diagnostics en marchant
- PRU (Projet de Renouvellement Urbain)
- Présentation questionnaire Floirac 2030
- Questions diverses

## Charte des Conseils de quartier

La Charte des Conseils de quartier présentée et co-écrite lors du dernier Conseil de quartier (mois de mai) sera soumise au vote des élus au prochain conseil municipal (novembre) avant d'être adoptée. Il n'y a pas eu de retour des habitants pour modification.

## Budgets participatifs

Christine Larouche-Juillet, chargée de mission Démocratie participative, revient sur les Budgets participatifs 2018. Cette année, les écoles ont la possibilité de soumettre des projets : 60 000€ ont été alloués exclusivement pour les projets des écoles, en plus des 100 000€ pour les projets concernant la ville. Les citoyens ont la possibilité de choisir 4 projets ville et 3 projets école jusqu'au 29 octobre. Les urnes sont placées à la Mairie, à la M270, à la Maison des Initiatives et à la Fabrique citoyenne.

Une urne mobile (la Rosalie), circule dans la ville sur plusieurs dates, afin d'inciter les gens à voter. La Rosalie est conduite par 4 jeunes, dont deux jeunes suivis par la mission locale de Floirac. Du 1<sup>er</sup> au 17 octobre, chaque projet a été exposé à la Fabrique. Un vernissage en présence de Monsieur le Maire a eu lieu le 4 octobre. Cette exposition se poursuit du 18 au 29 octobre à la M270. Le dépouillement des votes aura lieu le 30 octobre lors du comité paritaire et les résultats seront annoncés dès le lendemain.



## Diagnostics en marchant

Les compte-rendus des diagnostics en marchant des mois de mai et juin derniers sont en cours d'actualisation, travail mené par les médiateurs et les services techniques de la Ville. Certaines réponses ont été directement transmises aux interlocuteurs concernés, d'autres sont en attente et font l'objet de relances par nos services auprès des institutions compétentes.

Les diagnostics en marchant de l'année 2019 seront programmés par le service Médiation de la Ville en fonction de demandes et de repérages des habitants, à l'image de l'évolution apportée en 2018 : les diagnostics se tenaient habituellement en journée. Ils sont désormais programmés en fin de journée/début de soirée afin de favoriser la participation des habitants.

N. Lacuey rappelle que les habitants sont les meilleurs experts de leur quartier. Les médiateurs, en lien avec les services et institutions compétents, sont à l'écoute et invitent les habitants à identifier les aspects négatifs mais aussi positifs des quartiers et ainsi mettre en œuvre les solutions adéquates lorsque cela est nécessaire.

Les médiateurs, la M270, la Fabrique citoyenne, la Maison des Initiatives et les cafés citoyens sont des instances et des lieux d'écoute.

## Projet de renouvellement urbain JOLIOT/CURIE - concertation

Les travaux de réhabilitation de la Cité du Midi par ICF ont commencé cet été avec des travaux qui s'échelonnent sur 2 ans.

Il y aura un retour aux habitants des réflexions qui ont suivi le premier atelier de concertation (qui s'est tenu au mois de mars) sur les sujets d'aménagement des espaces résidentiels et des espaces publics du secteur. Ce nouvel atelier aura lieu fin d'année 2018/début 2019.

## Questionnaire Floirac 2030

Dans le cadre de la concertation lancée à l'échelle métropolitaine, « Bordeaux Métropole 2050 », un questionnaire intitulé « Floirac 2030 » sera diffusé à partir du lundi 22 octobre. Il s'agira de connaître le ressenti et les attentes des habitants sur plusieurs thématiques : environnement, confort, développement, les équipements publics, la cohésion, etc. Cette démarche permettra de fixer des axes de travail. Le dépouillement et traitement des données auront lieu en février 2019.

## Questions diverses et remarques :

- Qu'en est-il de la Cartographie des cheminements doux ? Une carte devait être éditée en 2018.

Monsieur le Maire indique que les cheminements doux portent officiellement le nom de « Chemins des écoliers ». La Ville s'était effectivement engagée à publier une carte de ces cheminements en 2018, mais cela a pris du retard, car le recensement de ces chemins est très fastidieux. La commune est riche en cheminements doux vu son passé pastoral. Certains chemins doivent aussi être négociés avec des acteurs privés. Cela prend du temps. Une partie du balisage a cependant été réalisé et des totems signalétiques ont été installés. Demande de publication du cheminement balisé dans le Mag et sur le site de la Ville. M. le Maire s'engage à ce que ce soit fait. La carte de tous les cheminements devrait voir le jour en 2019/2020.

- Monsieur le Maire s'interroge sur l'idée de passer toute la ville en zone 30, à quelques exceptions près, comme l'Avenue Mitterrand. Un premier sondage sur Facebook servira à recueillir les avis des habitants.
- La question de la mobilité et des transports en commun est abordée. Peu de transports en commun relient le Haut et le Bas Floirac, pas d'accès à la Burthe. Monsieur le Maire indique qu'une réflexion est engagée sur un projet de navette sur la Ville. Ce service sera proposé en début d'année prochaine. Les modalités seront connues ultérieurement. Un habitant propose l'idée de l'autostop organisé, projet peu onéreux. M. le Maire rappelle que cela a déjà été fait en 2005/2006 et que ça n'avait pas fonctionné et qu'un tel projet avait de nouveau été proposé dans le cadre du Budget Participatif 2017, sans plébiscite des votants. Faut-il y réfléchir à nouveau ?
- Qu'en est-il de la voie Eymet ? Cette voie est la propriété de Bordeaux Métropole, qui envisage d'aménager un transport en site propre sur cette voie.
- Est-ce que le chemin du Tire-Cul sera réaménagé ? Oui il sera réaménagé. Il servira de lien sur le Fil Vert vers le Domaine de Sybirol.
- Qu'en est-il de l'accessibilité des trottoirs sur la Commune ? Plusieurs réunions sur ce sujet ont eu lieu, mais quel est l'aboutissement de ces réunions ? Une restitution est-elle prévue ? Les travaux seront phasés et

sont inscrits dans le PAV (Plan aménagement voirie). Un compte rendu plus précis sera fait sur un prochain Conseil de Quartier.

- Serait-il possible d'imaginer de créer des dispositifs d'entraide entre voisins pour des opérations type nettoyage de quartier, ou autre ?

Oui, à l'image de ce qui se fait avec les Amis du Midi ou Entraide et Solidarités, il est possible d'identifier ces besoins en Conseil de quartier et de transformer cela en actions partagées, au même titre que les souhaits de mise en place de repas partagés. Sur 2019, il sera possible de mettre en place de telles actions.

Clôture du Conseil de Quartier à 19h45